



Les échos de Saint-Geyrac

Bulletin municipal 75

octobre 2015

Sous la vigilance de Bernard de LORGERIL, les travaux de la future Mairie avancent de la meilleure des façons. Le gros œuvre et l'isolation terminés, le chantier voit se succéder les autres corps de métier (électricité, plomberie, carrelage, peinture...).

Sous la responsabilité de M. ESTREGUIL (maçon), les parkings et les abords sont en voie de finition.

Je voulais dès à présent remercier les artisans pour la qualité de leur encadrement et les stagiaires de l'association de réinsertion SAGES pour leur implication et l'excellence de leur travail.



Travaux électriques sur la commune : les premiers travaux de sécurisation du réseau EDF (suppression des fils nus au Sardin, à Leyssioutet et à Larue) sont pratiquement terminés.

Les connexions du nouveau réseau vont être prochainement réalisées. Elles nécessiteront de brèves coupures de courant au sujet desquelles ERDF informera les usagers concernés.

Pour information, le prochain Conseil Municipal se réunira le lundi 23 novembre à 20h30.

Cérémonie du 11 novembre

Histoire et Culture du Pays de Reilhac et le CIS animeront la cérémonie du 11 Novembre avec la projection d'un film « Lettres à Elise » qui rend hommage aux cinq soldats décédés en 1915.

La cérémonie débutera à 10h30 avec la projection du film dans l'église et une gerbe sera déposée au monument aux morts. Ensuite, un apéritif clôturera cet hommage.

Comité des fêtes



La journée des associations du 20 septembre

Le comité des fêtes a organisé, avec les associations de la commune, une journée avec diverses animations : vide-grenier, randonnée, restauration, expositions du HCPR et du Club Nature, buvette... Un grand merci à tous les participants et les bénévoles qui ont fait de cette manifestation une réussite.



LOTO le MARDI 10 NOVEMBRE à 20h30 avec de nombreux lots et un bon de 250€

Comme chaque année, nous souhaitons que cette manifestation affiche complet pour régaler et amuser le plus grand nombre de participants.

Nous remercions d'avance toutes les bonnes volontés qui nous apporterons, à cette occasion, leurs meilleures crêpes et pâtisseries...

Par votre contribution, vous nous permettez de financer l'arbre de Noël des enfants de Saint-Geyrac.

Nous comptons sur vous pour partager ensemble une soirée chaleureuse et festive.

HCPR Club connaître et protéger la nature



Journée du 11 octobre : des nids pour les hérissons

Une vingtaine de personnes étaient présentes pour la construction de deux abris pour les hérissons, avec des matériaux trouvés dans la nature et des matériaux recyclés. Les abris réalisés sont placés près de l'étang, à proximité de l'eau, ce qui est conseillé pour l'implantation.

Conférence le dimanche 8 novembre à 18h

« La forêt et le changement climatique »

Alors que la France va accueillir, cet automne, le monde entier lors de la Conférence sur le réchauffement climatique (COP 21), la commune de Saint-Geyrac organise une réunion, à la salle des fêtes.

Le conférencier est Gwenaël POSTEC, gérant d'un groupement forestier qui s'étend principalement sur la commune de Saint-Geyrac.

Après la courte projection d'un documentaire introduisant le sujet, M. POSTEC propose d'apporter un éclairage sur les questions suivantes :

- Quel est le rôle de la forêt et de la filière bois dans la lutte contre le changement climatique ?
- La forêt a-t-elle encore les moyens de s'adapter seule au changement climatique ?
- Que peuvent faire les différents acteurs (Etat, Collectivités locales, forestiers, propriétaires) pour orienter la gestion de la forêt dans une perspective de développement durable ?

Une discussion et un apéritif clôtureront cette soirée, venez nombreux.

GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes est un dispositif d'Etat d'accompagnement global social et professionnel qui offre aux jeunes bénéficiaires :

- **Une garantie à une première expérience professionnelle** : conclue sous la forme d'un contrat réciproque d'engagements entre un jeune et une mission locale, la Garantie Jeunes propose un programme basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et d'une pluralité des mises en situation professionnelle.
- **Une garantie de ressources** : afin d'appuyer cet accompagnement et en fonction de ses ressources, le jeune bénéficie d'une allocation forfaitaire mensuelle.
- **Un accompagnement vers et dans l'emploi** : en cas d'accès à un emploi durable, la mission locale assure le suivi d'appui à l'intégration, tant auprès du jeune que de l'employeur, pendant une durée pouvant aller jusqu'à 6 mois en fonction des situations d'emploi. Le jeune peut alors ne plus recevoir l'allocation forfaitaire, mais reste bénéficiaire de l'accompagnement renforcé.

Les bénéficiaires sont les jeunes de 18 à 25 ans révolus qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et en grande précarité, très désocialisés et dont les ressources sont inférieures au RSA. D'autres jeunes en situation de rupture peuvent exceptionnellement être acceptés, notamment pour les 16/18 ans. L'entrée en Garantie Jeunes est validée par une commission d'attribution et de suivi à partir de la situation financière, sociale et familiale (jeunes vivant hors foyer familial ou sans soutien des parents, sans domicile fixe ou sous-main de justice).

Contact : Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine

10 bis avenue Georges Pompidou – 24000 PERIGUEUX – Tél : 05 53 06 68 20

Recensement obligatoire des jeunes français et françaises



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre Convocation à la Journée défense et citoyenneté.

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Vous pouvez obtenir plus d'informations en contactant le **05 55 12 69 92** ou sur le site : defense.gouv.fr

Office de Toussaint le dimanche 1^{er} novembre, au cimetière, à 9h30.

Il faut noter qu'il n'y aura pas de messe.

CINEMA à ROUFFIGNAC



mardi 27 octobre à 20h30

EXPO ART



28 et 29 novembre 2015
Mairie de
St Laurent sur Manoire

samedi 10h-19h, dimanche 10h-18h et jusqu'au 4 décembre aux heures d'ouverture de la mairie.

Entrée gratuite

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Permanence du secrétariat de Mairie
le **mardi** de 9h à 12h et le **vendredi** de 15h à 18h
Tél/fax : 05 53 06 70 77
mairie.saintgeyrac@wanadoo.fr

Bibliothèque
mardi de 9h à 12h
vendredi de 15h à 18h
et le **2^{ème} samedi** du mois de 14h à 16h

Pour nous contacter et participer aux « échos de Saint-Geyrac »
Sylvie SOLANS : solans.sylvie@wanadoo.fr
Lise LAGORCE : lise.lagorce@orange.fr
David WALKER : akrinari@orange.fr



web